

Chers St Perrayennes, chers St Perrayens,

Je m'adresse à vous aujourd'hui, car je veux rectifier des propos qui ont été tenus récemment dans le cadre de la campagne des Municipales et qui me concernent.

Je m'appelle Catherine Aliquot-Vialat. J'ai été le Maire de St Pierre du Perray de 2014 à 2020. Durant toutes ces années, nous avons eu une gestion responsable des deniers publics et les taux communaux d'imposition sont restés stables.

Comme vous le savez, quand la nouvelle équipe Municipale est arrivée, la Politique a changé et depuis 2021, leur choix a été d'augmenter **très fortement les taux communaux de taxes foncières**, de 19,94 à 26,94, soit une **augmentation de la part communale de 35,11%**. Tous les propriétaires l'ont vécu, certains durement.

Faire cette augmentation, cela a été le **choix de cette nouvelle équipe municipale**. Mais il faut qu'ils assument ce choix, au lieu de prétendre qu'ils y ont été forcés par l'héritage du mandat précédent, le mien.

D'ailleurs, **si cela avait été pour combler un déficit, ils auraient augmenté une année et auraient rebaisé l'impôt l'année suivante**. Bien sûr, **cela n'a pas été le cas**. Les impôts ont été maintenus à un niveau élevé, **preuve**, s'il en fallait, que **cette augmentation était là pour les mettre à l'aise, et financer leur gestion plus dépensière**.

Alors dimanche prochain, chacun votera comme il le voudra. Mais sachez que je ne laisserai pas déformer la mémoire de notre mandat, car mes élus et moi-même avons été particulièrement respectueux des deniers publics et au service de tous. Je voulais faire cette mise au point.

Bon vote !

Catherine Aliquot-Vialat

Maire de St Pierre du Perray de à 2014 à 2020